



## PRODUIRE UNE RÉCLAMATION À LA CSST

Ces quelques mots pour vous aider à produire une réclamation à la CSST lorsque vous êtes victime d'un accident du travail.

Produire une réclamation à la CSST implique une petite part de responsabilité pour les travailleurs. Il est impératif de bien décrire les événements et circonstances qui ont amené un accident du travail, de façon claire et précise, car ce sont ces éléments qui permettront à la CSST de bien comprendre ce qui s'est passé et de conclure que vous avez été victime d'un accident du travail et par le fait être admissible par la CSST.

Un bon diagnostic établi par le médecin traitant contribue également à l'admissibilité.

Nos travailleurs sont souvent un peu dépourvus quant au descriptif des événements, ce n'est pas si évident que ça de produire une réclamation à la CSST. Nous allons tenter de démystifier tout ça, voici un petit exemple qui va vous aider.

### **La mauvaise façon**

En sortant du camion avec la chaîne d'isolateur pour aller brancher un client, j'ai commencé à ressentir une douleur au bas du dos et la douleur a empiré au point que j'avais de la difficulté à marcher.

### **La bonne façon**

J'étais en train d'effectuer mon travail, qui consistait à rebrancher un client, et j'ai dû repartir au camion pour aller chercher une chaîne d'isolateur, je me suis penché, et en saisissant les isolateurs à bout de bras, je me suis relevé et j'ai senti une douleur vive au dos. **(Diagnostic du médecin traitant : entorse lombaire)**

Vous pouvez remarquer la différence entre les deux descriptifs. Les éléments importants à retenir sont les suivants.

- **Le lien avec le travail chez l'employeur ;**
- **La nature du travail ;**
- **Identifier un événement imprévu et soudain, ou un faux mouvement ou un mouvement inhabituel.**

Dans le cas présent, le fait de se pencher pour saisir les isolateurs à bout de bras va contribuer à l'entorse lombaire, l'accident est arrivé chez l'employeur, alors que le travailleur effectue son travail, donc la CSST devrait rendre admissible la réclamation. La précision des faits et des circonstances de l'accident est importante pour vous assurer que la CSST va rendre une décision d'admissibilité. La majorité des réclamations refusées par la CSST sont celles qui sont mal décrites. Force est de constater que lorsqu'il y a la moindre ambiguïté dans le descriptif de la réclamation la CSST **la refuse**. L'argumentation que l'employeur fait à la CSST pour les influencer à refuser la réclamation doit être prise en considération. Si le descriptif fait par le travailleur n'est pas précis et clair, l'employeur s'en servira pour discréditer celui-ci et banalisera la réclamation.

***Prenez le temps de bien décrire les événements et circonstances de votre accident. Demander l'aide de votre structure syndicale, le cas échéant. Ne laissez pas Hydro remplir votre réclamation pour vous, c'est votre dossier et votre réclamation.***

Philippe Marino  
Marc Marcoux  
Responsable réparation-réadaptation  
Comité CRAT